

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS  
MORNANTAIS  
Le Clos Fourmèreau  
CS 40107  
69440 MORNANT

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° CC-2022-140

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 069-246900740-20221207-CC\_2022\_140-DE

L'an deux mille vingt-deux  
Le sept décembre à dix-neuf heures  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud  
PFEFFER.

Date de convocation : 30 novembre 2022

**Nombre de membres :**

En exercice	37
Présents	27
Votes	35

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET,  
Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Luc  
CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali  
BACLE, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Anne RIBERON, Bruno  
FERRET, Denis LANCHON, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Marilyn SEON,  
Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Anne-Sophie  
DEVAUX, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

**ABSENTS / EXCUSES :**

Pascal OUTREBON, Raphaëlle GUERIAUD

**PROCURATIONS :**

Olivier BIAGGI donne procuration à Marilyn SEON  
Caroline DOMPNIER DU CASTEL donne procuration à Jean-Pierre CID  
Stéphanie NICOLAY donne procuration à Yves GOUGNE  
Anik BLANC donne procuration à Luc CHAVASSIEUX  
Pascale DANIEL donne procuration à Patrick BERRET  
Véronique MERLE donne procuration à Pascale CHAPOT  
Thierry BADEL donne procuration à Charles JULLIAN  
Christèle CROZIER donne procuration à Christian FROMONT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Anne-Sophie DEVAUX

**PETITE ENFANCE**

\*\*\*\*\*

**Election des membres  
de la Commission de  
DSP**

Rapporteur : Monsieur Renaud PFEFFER, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles  
L1411-1 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés  
par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 en date du 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu l'information au Comité Technique en sa séance du 27 septembre 2022,

Vu la délibération n° CC-2022-126 du 18 octobre 2022 par laquelle le Conseil  
Communautaire a approuvé le principe d'une Délégation de Service Public pour  
la gestion des crèches communautaires,

Vu la délibération n° CC-2022-127 du Conseil Communautaire du 18 octobre  
2022 fixant les modalités de dépôt des listes pour la constitution de la  
commission de Délégation de Service Public comme suit : les listes devront  
être déposées au siège de la Communauté de Communes le 29 novembre  
2022 au plus tard,

Considérant l'unique liste présentée au suffrage du Conseil Communautaire  
dans les délais impartis,

Il est rappelé que cette Commission est composée de cinq membres titulaires et de  
cinq membres suppléants, plus le Président de la Communauté de Communes (ou  
son représentant), qui est Président de droit, et désignée en son sein par le Conseil  
Communautaire au scrutin de liste suivant le système de la représentation  
proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni  
vote préférentiel.

En outre, le comptable de la Collectivité et un représentant du Ministre chargé de la concurrence auront vocation à siéger avec voix consultative.

Une liste unique est présentée :

Membres titulaires	Membres suppléants
Olivier BIAGGI	Pascale CHAPOT
Françoise TRIBOLLET	Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Yves GOUGNE	Magali BACLE
Véronique MERLE	Jean-Luc BONNAFOUS
Denis LANCHON	Pascale DANIEL

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**  
Transmis en  
Préfecture le .....  
Notifié ou publié  
le .....  
Le Président

La liste ayant obtenu 35 voix, sont déclarés élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
Olivier BIAGGI	Pascale CHAPOT
Françoise TRIBOLLET	Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Yves GOUGNE	Magali BACLE
Véronique MERLE	Jean-Luc BONNAFOUS
Denis LANCHON	Pascale DANIEL

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.



Le Président,  
Renaud PFEFFER

PUBLIE LE 13 DECEMBRE 2022  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

